

Après avoir remercié de sa présence Monsieur Geoffroy Fontaine, - nouveau proviseur du lycée Wallon ; - coordinateur rectoral du bassin valenciennois ; et souligné le rôle constructif de relais avec les établissements du secondaire de son prédécesseur : Monsieur Thierry Claisse, Monsieur le Vice-Président CoFVU ouvre la séance à 09h55 et fait lecture des pouvoirs.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance plénière du 04 juillet 2019

En l'absence de remarque, le relevé de décisions de la séance plénière du 04 juillet 2019 est **adopté à la majorité des voix (1 abstention)**.

2. Maquette pédagogique du Diplôme Universitaire de Préparation aux Métiers du Domaine de la Santé et du Social (DU PMD2S)

Monsieur le coordonnateur du Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante présente la maquette de ce Diplôme Universitaire dont le Rectorat est à l'initiative.

Il s'agit d'un DU rebond pour lequel 40 candidats étaient espérés et qui concerne toutes les universités de région sauf l'université de Lille. La maquette a été construite en référence aux prérequis des IFSI pour permettre d'augmenter les chances d'être retenu dans PARCOURSUP. Les enseignements sont assurés par des enseignants chercheurs de l'université et par des intervenants extérieurs.

La maquette pédagogique du DU PMD2S est **approuvée à l'unanimité**.

3. Point d'information sur la Formation Continue

La coordonnatrice du service commun de l'Apprentissage et de la Formation Continue présente les bilans 2018 pour la formation continue et la VAE, ainsi que les actualités de la rentrée 2019.

L'enquête SISE révèle une diminution du nombre des stagiaires essentiellement concernant les demandeurs d'emploi, en raison d'une baisse des aides financières. L'accroissement des ressources provient quant à elle des OPCA.

Concernant la VAE, on constate que les candidats sont plus jeunes, qu'un équilibre homme / femme s'établit.

Les nouveautés de la rentrée concernent principalement la mise en place de France Compétence, le CPF rénové et la transformation de l'apprentissage.

4. Approbation des règlements du contrôle des connaissances et compétences

➤ Master 2 Administration Publique en Alternance

Monsieur le directeur des études de l'IPAG présente le développement du master 2 en apprentissage suite à la licence et au master 1 mis en œuvre précédemment.

Les membres de la CoFVU font remarquer que l'article 7 du règlement est à modifier. Il prévoit en effet une tolérance concernant les retards qui s'oppose au règlement des examens de l'établissement.

De même, il est précisé que l'article prévoyant l'affichage des noms doit être modifié afin de se mettre en conformité avec la RGPD.

Le règlement du contrôle des connaissances et des compétences du Master 2 Administration Publique en Alternance est présenté au vote avec les deux modifications demandées. Il est **adopté à la majorité des voix (1 contre)**.

➤ Faculté des Sciences et des Métiers du Sport

Un débat s'engage sur la question de l'évaluation finale et de la deuxième session. Les membres de la CoFVU demandent que l'article 5 soit modifié en ce qui concerne le contrôle continu intégral.

Le règlement du contrôle des connaissances et des compétences de la Faculté des Sciences et des Métiers du Sport est présenté au vote avec les modifications demandées (une seule session de rattrapage en fin d'année, des évaluations en chaque fin de semestre). Il est **adopté à la majorité des voix (1 contre)**.

Monsieur le directeur adjoint de la FSMS présente le règlement du contrôle des connaissances et des compétences et précise qu'il n'y a pas de suppression par rapport au texte en cours d'application et qu'il s'agit essentiellement d'une simplification et d'une clarification.

5. Questions diverses

Une question est posée par les usagers sur le prénom d'usage. Les modalités d'utilisation du prénom d'usage présentées lors d'une précédente CoFVU sont à nouveau explicitées.

En l'absence d'autre question, Monsieur le Vice-Président CoFVU clos cette dernière séance avant la mise en place des nouvelles instances de l'établissement expérimental. La séance est levée à 12H00.

Etaient présents

M. BARBIER, Vice-Président COFVU (sans voix délibérative)

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A : M. FERGOMBE.

Collège B : Mme et MM. RICHARDOT, DELEVAQUE, HENRY.

Collège BIATSS : Mme et M. FLOQUET, JOLY, PODSADNY.

Collège usagers : Mme et MM. DELEPORTE, DUFOUR, FOURRE.

Collège des Personnalités Extérieures : M. FONTAINE.

Membres invités : Mmes et M. CALLENS, TRUFFERT, TYLEC, VAN OOST.

Pouvoirs : Mme NIEMCZYK à M.JOLY

M DELOT à Mme RICHARDOT

Mme EBEL à M.PODSADNY

Mme SCOYEZ à M. HENRY

Mme MORGAND à M. DELEVAQUE

Mme LALOU à Mme FOURRE

Mme TONARELLI à M DUFOUR

Mme MORMENTYN à M. FONTAINE

Fait à Valenciennes, le 30 octobre 2019.

Le Vice-Président de la CoFVU,

Pr Franck Barbier